



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 21 novembre 2018

Le Conseil communal a nommé Mme Sabine Cottet, collaboratrice administrative auprès du service technique, pour un taux d'activités à 60%. Elle prendra ses fonctions au 1er février 2019.

Dans le cadre du projet St-Germain Centre, le Conseil communal a attribué :

- au bureau Gay Menzel le mandat d'architecte pour l'étape de construction 1 intégrant les prestations d'architecte pour le parking souterrain avec les locaux annexes et les abris PCi,
- à l'entreprise Implenia Suisse SA les prestations d'architecte 2, liées au parking souterrain,
- au bureau technique CSD Ingénieur les prestations d'ingénieur civil, liées au parking souterrain.

Le Conseil communal a validé la proposition de déposer une demande de subvention auprès du service des bâtiments, monuments et archéologie ainsi qu'auprès de la Loterie Romande pour le projet de restauration et de mise en valeur du site du Château de la Soie, pour les années 2017, 2018 et 2019.

Le Conseil a adjugé à l'entreprise Riva-Marquis-Niclas le remplacement de l'éclairage de la halle des fêtes par du Led, avec la pose d'un interrupteur général comprenant un variateur d'intensité et la possibilité d'éclairer la halle par zones.

Le Conseil communal a autorisé la Jeunesse Saviésanne à organiser le samedi 15 décembre prochain une récolte de jouets et de dons, en faveur de l'association « SOS enfants de chez nous ». Cette récolte se déroulera sur la place, devant la Maison de Commune, de 11h00 à 19h00.

Le Conseil communal a réitéré le soutien accordé l'année dernière à Anzère Ski Team pour l'organisation des championnats valaisans OJ de Super-G 2018/2019, qui se dérouleront les 16 et 17 février 2019.

Le Conseil communal a adjugé aux entreprises Roland Beney et Dubuis Fils SA, respectivement les mandats de génie civil et d'appareillage, pour la réalisation de la chambre de réduction de pression à la Sionne.

Le Conseil communal a adjugé à l'entreprise Luyet Constructions Métalliques SA pour la fourniture et la pose d'une balustrade à la rue St-Jacques, à l'intersection avec la rue du Patrimoine.

Le Conseil communal a donné son accord pour renouveler, comme telle et pour quatre ans, la convention passée en 2015 entre Canal9 / Kanal9 et la Commune pour la cérémonie des mérites sportifs valaisans.

Le Conseil communal a arrêté la date du 31 juillet pour fêter la fête nationale avec un concept identique à celui appliqué actuellement.